



2016

Diagnostic régional des acteurs du repérage du diagnostic et de l'intervention précoce

Pour les enfants avec autisme et autres TED, avant l'âge de 6 ans

Synthèse par territoires et conclusions



SYNTHESE PAR TERRITOIRES

Département/Territoire	Repérage	Diagnostic	Intervention précoce
Région PACA (globalement)	<p>Les médecins libéraux, principaux acteurs du repérage.</p> <p>Une place importante de la PMI, en lien avec des actions de formation ciblées.</p> <p>Une place de l'école et des familles non négligeable selon les territoires.</p> <p>Le rôle non négligeable des CAMSP dans le dépistage précoce : une utilisation répandue de la CHAT ou M-CHAT.</p> <p>Préconisation : Compte-tenu de la pénurie attendue de médecins libéraux, et en particulier de pédiatres, il sera important de former d'autres acteurs comme les professionnels de la petite enfance (PMI, accueil collectif) et la famille, à la condition de</p>	<p>Place prépondérante des CMP et des CAMPS</p> <p>Des besoins de renfort pour le diagnostic au niveau partenarial :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avec les EREA et le CRA pour un soutien au diagnostic pour les cas difficiles ou des bilans d'exploration. • Entre secteur médico-social et intersecteurs de psychiatrie infanto-juvénile pour des partages de compétences et une pluridisciplinarité des évaluations. <p>Utilisation des outils de diagnostic :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au moins un CAMSP par département maîtrise l'ADI et l'ADOS (sauf le 04 et le 05) • L'importance des partenariats dans l'utilisation des outils de diagnostic <p>Réalisation des différentes étapes du diagnostic :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Observation clinique réalisée par la totalité des acteurs du diagnostic. • Examens psychologiques, du langage et psychomoteurs dans la majorité des cas mais avec l'appui de partenaires 	<p>Accueil d'enfants autistes de moins de 6 ans : fréquence de structures de psychiatrie.</p> <p>Des places dédiées aux enfants autistes de moins de 6 ans (agrément) : SESSAD essentiellement.</p> <p>Malgré l'absence d'agrément, d'autres structures développent des modes de prise en charge spécifiques pour enfants autistes.</p> <p>L'importance de l'articulation entre acteurs et du travail en réseau pour la prise en charge d'enfants autistes.</p> <p>La présence de 4 UE maternelles en 2014/2015 (2 ont été mises en place dans le 04 et le 05 en 2016). Projet de nouvelle UEM à Marseille en cours</p>

Département/Territoire	Repérage	Diagnostic	Intervention précoce
	fournir sur les territoires la liste des structures à contacter.	<ul style="list-style-type: none"> La recherche de comorbidités : appui sur les centres hospitaliers Annonce orale du diagnostic toujours, compte-rendu écrit plus aléatoire 	
04	<p>Un adressage tardif.</p> <p>Dépistage précoce : Utilisation de CHAT sur l'ensemble du territoire grâce aux CAMSP de Manosque et Digne</p> <p>Préconisation : Sensibilisation aux signaux d'alerte à renforcer auprès des acteurs de la petite enfance et des médecins généralistes (qui adressent très rarement).</p>	<p>Deux centres de diagnostics principaux sur ce territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> A Digne (au centre du département), le CAMSP Hospitalier Polyvalent. A Manosque (au Sud), le CAMSP de l'ARI. <p>Atouts : Plateforme UDEF créée en 2015 et portée par l'ADAPEI 04, l'ARI et le CH de Digne les Bains.</p> <p>Limites :</p> <ul style="list-style-type: none"> Absence d'EREA sur ce territoire (recours au CRA) Procédure diagnostique : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Diagnostic de niveau 1 ✓ Non maîtrise des outils ADI et ADOS sur ce département. ✓ Transfert vers le CRA de demandes de diagnostic nécessitant la maîtrise de ces échelles Des demandes en provenance du Haut-Var et flux vers le 05 <p>Des besoins formulés :</p> <ul style="list-style-type: none"> De renfort mais les deux CAMSP ont été renforcés en 2015 (Plan autisme) 	<p>Accueil d'enfants autistes de moins de 6 ans par des structures médico-sociales :</p> <ul style="list-style-type: none"> A Digne, le SESSAD de l'ADAPEI 04 (Saint Auban) et le CASMP du CH de Digne. A Manosque, le SESSAD de l'ADAPEI 04, le CAMSP de l'ARI et le CMPP de l'ARI. <p>Des modes de prise en charge spécifiques pour enfants autistes :</p> <ul style="list-style-type: none"> A Manosque, au CAMSP de l'ARI : <p>Un travail partenarial développé :</p> <ul style="list-style-type: none"> Entre le CAMSP de l'ARI et les structures sanitaires et médico-sociales (HDJ - SESSAD - IME) pour des PEC conjointes (deux enfants en 2014), pour des relais et pour la plateforme autisme et autres TED (UDEF). Travail en réseau avec les lieux de socialisation et médecins de première ligne. <p>Atout :</p>

Département/Territoire	Repérage	Diagnostic	Intervention précoce
		<ul style="list-style-type: none"> • De renfort au niveau partenarial avec le CRA afin de valider les évaluations réalisées en interne. 	<ul style="list-style-type: none"> • Agrément spécifique pour enfants autistes pour les deux SESSAD. • Le CAMSP de l'ARI comporte une équipe dédiée au travail autour des interactions précoces (ESSAIP) qui accueille des enfants de l'âge de 0 à 4 ans et leurs parents. <p>Limites :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Carence du secteur libéral (absence de pédopsychiatres installés en libéral, faible densité d'orthophonistes libéraux). • Déficit de moyens au CAMSP qui le contraint parfois à recourir à des orthophonistes libéraux formés à la PEC des enfants autistes.
05	<p>La place des familles et des médecins traitants.</p> <p>Dépistage précoce : Le CHAT est utilisé par le secteur 05105 qui couvre l'ensemble du département et par le CAMSP des Hautes-Alpes au centre du département (Gap).</p>	<p>Deux centres de diagnostic principaux : le secteur 05105 et le CAMSP des Hautes-Alpes (PEP 05) situé à Gap.</p> <p>Limites :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Absence d'EREA • Des demandes non satisfaites par manque de moyens et de formation (05101) • Procédure diagnostique : ✓ Diagnostics de niveau 1 	<p>Trois acteurs principaux : les acteurs du diagnostic + le Pôle Enfance de l'APF 05 (SSAD-SESSAD) situés à Gap.</p> <p>Des PEC souvent parallèles entre le secteur 05101 et le CAMSP.</p> <p>Rôle des professionnels libéraux (orthophonistes notamment) en complément du CAMSP.</p>

Département/Territoire	Repérage	Diagnostic	Intervention précoce
		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Non maîtrise des outils ADI et ADOS sur ce département ✓ Recours au CRA pour des bilans complets <p>Atouts : Formation aux outils ADI et ADOS prévue pour le CAMSP (renforcé en 2015).</p> <p>Besoins de renfort au niveau partenarial avec le CRA.</p> <p>Besoins formulés par le secteur 05I01 : Mise en place d'une équipe dédiée spécifiquement au diagnostic et à la PEC d'enfants autistes.</p> <p>Préconisation : Prévoir une EREA mobile mutualisée entre les deux départements ?</p>	<p>Des conventions avec les professionnels libéraux.</p> <p>Articulations entre le CAMSP de Gap et l'intersecteur.</p> <p>Atouts : Un travail de soutien de proximité est mis en place sur ce territoire.</p> <p>Besoins exprimés : Développer l'information à l'égard des libéraux.</p> <p>Des modes de prise en charge spécifiques pour enfants autistes : Le CAMSP des Hautes-Alpes (Gap).</p>
06 (ensemble du département)	<p>Dépistage précoce : Une utilisation moins répandue du CHAT, en dehors de l'ouest du département (secteur 06I01 et CAMSP de Grasse).</p> <p>Préconisation : Des besoins de formation à l'est du département ?</p>	<p>Atouts :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présence de l'EREA Antibes et du CRA • Procédure diagnostique : dans tous les secteurs de psychiatrie II ; • Prégnance du soutien du CRA • Partenariats pour les examens spécialisés : Hôpital Lenval comme ressource <p>Limites :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Besoins de renfort pour le diagnostic importants et diffus sur le département. • Deux secteurs particulièrement en tension : 06I01 (Cannes/Grasse), et 06I03 (hors Nice). 	<p>Limites :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Seulement deux SESSAD orientés autisme à Carros et Mouans-Sartoux (listes d'attente importantes). • Insuffisance des places en SESSAD autisme. • Un recours fréquent à des éducateurs libéraux. • Pas de CAMSP à l'ouest du dép. • Insuffisance de travail en réseau avec les éducateurs spécialisés libéraux et des difficultés pointées dans l'harmonisation des pratiques avec ces derniers.

Département/Territoire	Repérage	Diagnostic	Intervention précoce
		<ul style="list-style-type: none"> Besoins de renfort au niveau partenarial. 	<ul style="list-style-type: none"> Territoire sinistré en orthophonie¹ (arrière-pays niçois en particulier). <p>Atout :</p> <ul style="list-style-type: none"> Travail du CRA de Nice avec la MDPH et l'EN pour développer une charte de fonctionnement des libéraux. Rôle de la psychiatrie dans l'orientation des enfants vers des accompagnements spécifiques et adaptés. <p>Préconisations :</p> <ul style="list-style-type: none"> Renforcer et développer la prise en charge médico-sociale. Accompagner les parents dans la recherche de thérapeutes Développer un réseau de libéraux officiels avec des personnes disposant de formations reconnues. (PCPE ?)
06 Nice et alentours	<p>Le rôle central du milieu scolaire, en particulier dans les territoires proches de Nice.</p> <p>Atouts : Travail réalisé au niveau de la formation par le</p>	<p>Atouts :</p> <ul style="list-style-type: none"> Partenariats de proximité <ul style="list-style-type: none"> ✓ CRA antenne de Nice pour l'utilisation des outils de diagnostic (CAMSP du CHU de Nice). 	<p>Présence de nombreuses structures accueillant des enfants autistes sur la ville Nice.</p>

¹ Sur le département, il existe 40 orthophonistes libéraux pour 1000 habitants (ce qui est tout juste dans la moyenne régionale), alors que cette densité était de 48 pour 1000 dans les Bouches-du-Rhône.

Département/Territoire	Repérage	Diagnostic	Intervention précoce
	<p>CRA de PACA, antenne de Nice (formations de médecins, journées d'informations...) + collaboration avec l'école sur ce territoire.</p> <p>Points faibles : manque de sensibilisation professionnels libéraux.</p>	<p>✓ Hôpital Lenval pour les examens spécialisés pour les structures des secteurs psychiatriques situées à Nice (HDJ)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pas de besoins particuliers sur ce secteur 	<p>Une structure importante dans l'accueil d'enfants autistes : le CAMSP du CH de Nice (Lenval).</p> <p>Des modes de PEC spécifiques pour enfants autistes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Secteur 06103. • CAMSP du CH de Nice. <p>D'autres services ayant accueilli des jeunes enfants autistes sans agrément (le SAAAS² et le SESSAD Rossetti et le SESSAD les Chênes II).</p> <p>Enfin, il faut noter la présence d'une Unité d'enseignement maternelle à Nice, implantée à l'école maternelle « Les orchidées »³.</p>
<p>06102 Centre du département</p>	<p>Atouts : Le rôle de l'EREA d'Antibes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travail de sensibilisation avec les PMI, le service des crèches de la ville d'Antibes et la médecine scolaire. 	<p>Aucun acteur isolé de 1^{ère} ligne repéré pour le diagnostic</p> <p>Atouts :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présence de l'EREA sur ce pôle. • Importance de partenariats pour le diagnostic : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Entre le CAMSP du CH d'Antibes et l'EREA (répartition des différents bilan) ✓ Partenariats potentiels entre le CMP d'Antibes et l'HDJ (pédopsychiatre commun). 	<p>Un rôle important du secteur 06102 dans l'intervention précoce.</p> <p>Le CAMSP du CH d'Antibes : part moins importante des TED dans la file active que le secteur.</p> <p>Une PEC libérale complémentaire fréquente : orthophonistes (+++), psychomotriciens (++), éducateurs (+). Atout : En amont de l'évaluation, consultation de guidance au CAMSP et à</p>

² SAAAS : Service d'Aide à l'Acquisition de l'autonomie et à la Scolarisation.

³ Association « Autisme Apprendre Autrement » / IME Les Coteaux d'Azur - Ecole maternelle les Orchidées.

Département/Territoire	Repérage	Diagnostic	Intervention précoce
		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Collaboration entre l'EREA et le CMP de Vence. • Formations proposées par l'EREA pour HDJ et CAMSP d'Antibes <p>Besoins de renfort pour le secteur de psychiatrie.</p>	<p>l'HDJ afin d'organiser les soins rapidement et éviter les ruptures de PEC.</p> <p>Limites exprimées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le CAMSP d'Antibes est saturé. • Un manque important de places dans les structures de soins spécialisées (SESSAD ou IME Spécifiques⁴, CLIS ou unité d'enseignement maternelle, HDJ). • Des difficultés de liens avec les éducateurs libéraux (utilisant les méthodes ABA). <p>Des modes de prise en charge spécifiques pour enfants autistes autour d'Antibes (HDJ Saint Antoine).</p>
<p>06101 Ouest du département (villes de Cannes et Grasse)</p>	<p>Atout :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Proximité avec l'EREA d'Antibes (qui favorise la sensibilisation aux signaux d'alerte) • Articulation entre le pôle de psy, les 	<p>Deux acteurs principaux du diagnostic :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le secteur de psychiatrie : CMP Les Violettes à Cannes centralise les demandes du secteur. • Le CAMSP de Grasse (CMI). <p>Limites :</p>	<p>Trois acteurs principaux de l'intervention précoce :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Deux SESSAD avec agrément autisme : le SESSAD de l'IEPS⁵ et le SESSAD Les Noisetiers à Mouans Sartoux. • Le CAMSP de Grasse : PEC spécifique pour les enfants TED.

⁴ Sur ce territoire, l'IME Pierre Merli à Antibes a été repéré dans l'accueil d'enfants autistes de moins de 6 ans ainsi que le SESSAD Henri Wallon à Villeneuve Loubet. Ces deux structures accueillent des enfants autistes mais ne disposent pas d'agrément spécifique pour ce public.

⁵IEPS : INSTITUT EDUCATIF ET PROFESSIONNEL SPECIALISE.

Département/Territoire	Repérage	Diagnostic	Intervention précoce
	<p>pédiatres et les acteurs de la petite enfance.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation de l'ensemble des acteurs du repérage dans le cadre de l'étude PREAUT (en 2012) <p>Limites : Difficultés liées au départ à la retraite des pédiatres libéraux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le CAMSP de Grasse ne peut répondre à l'ensemble des demandes de diagnostic par manque de moyens. • Le CAMSP du CH de Cannes ne réalise pas de diagnostic (saturation des demandes « générales » au CAMSP qui renvoie sur le secteur de psychiatrie infanto-juvénile en raison de leur proximité). <p>Atouts :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le soutien de l'EREA et de l'antenne de Nice du CRA pour le diagnostic. • Des partenariats développés sur ce territoire, en particulier autour du CAMSP de Grasse et des structures du secteur 06I01. • Formation à l'ADOS de la psychologue du CAMSP de Cannes (ressources ?) <p>Des partenariats divers pour le diagnostic et les bilans complémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Entre le secteur 06I01, le CAMSP de Grasse, le CRA, l'EREA, l'Hôpital Lentral et les professionnels libéraux. <p>Préconisations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rééquilibrer l'activité du CAMSP de Cannes centrée sur la prématurité en faveur du diagnostic précoce de l'autisme et le renforcer en ce sens. • Structurer les partenariats déjà existants au nord (CAMSP de Grasse) et 	<p>Un autre acteur mais moins prégnant : le secteur 06I01.</p> <p>PEC complémentaire par des libéraux : orthophonistes, psychomotriciens et éducateurs.</p> <p>Des adaptations de PEC au sein du secteur 06I01 : orientation vers l'HDJ de Cannes si intensification de la PEC nécessaire après 3 ans, parallèlement à la scolarisation.</p>

Département/Territoire	Repérage	Diagnostic	Intervention précoce
		<p>au sud (secteur 06I01) selon des modalités à étudier (plateforme, unité mobile ?)</p> <ul style="list-style-type: none"> Renforcer l'équipe du CMP de Cannes et du CAMSP de Grasse. 	
06I03 (Carros, etc.) Ouest de Nice		<p>Absence de structure « isolée » de diagnostic.</p> <p>Limites : une carence marquée sur le territoire de Cagnes-sur-Mer (CMP et HDJ)</p> <p>Des partenariats développés par le secteur 06I03, en particulier avec l'antenne de Nice du CRA (outils de diagnostic et supervision des bilans) et le secteur libéral (+++).</p>	<p>Un acteur central dans la prise en charge des jeunes enfants autistes : le SESSAD les Coteaux d'Azur (Carros) qui dispose d'un agrément spécifique.</p> <p>Une PEC complémentaire en libéral (psychomotriciens, éducateur sportif, orthophonistes, ergothérapeutes).</p> <p>A noter : présence de « TED à domicile », une structure de service à la personne, sur ce territoire.</p> <p>D'autres structures d'accueil d'enfants autistes : les structures de psychiatrie infanto-juvénile (en particulier au CMP/HDJ Agora de Cagnes sur Mer) et le CMP de Carros.</p> <p>Des articulations entre acteurs pour l'intervention précoce :</p> <ul style="list-style-type: none"> Entre le CMP de l'Hôpital Lenval et l'HDJ Entre le CMP et l'HDJ Agora (Cagnes/Mer) et les lieux de scolarisation de l'enfant (

Département/Territoire	Repérage	Diagnostic	Intervention précoce
			<ul style="list-style-type: none"> - Entre le DIV (structure d'hospitalisation à plein temps situé à Nice) et l'IME du secteur qui prend en charge l'enfant en semaine. <p>Des articulations pour l'orientation des enfants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Du secteur 06103 vers des groupes thérapeutiques mis en place par le CRA et vers des structures médico-sociales (SESSAD ou IME). • Du CMP de Carros vers les HDJ, le groupe thérapeutique pour jeunes enfants autistes du CRA, les CAMSP et autres structures médico-sociales. <p>Limites/besoins exprimés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un manque d'information des familles sur les démarches et possibilités d'orientation de leur enfant vers un service spécifique adapté. • Des délais d'attente importants avant la mise en place d'un premier accompagnement adapté. <p>Des modes de prise en charge spécifiques pour enfants autistes au SESSAD les Coteaux d'azur (Carros).</p>

Département/Territoire	Repérage	Diagnostic	Intervention précoce
			<p>Préconisations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La mise en place d'une plateforme permettant de recenser et d'accompagner les demandes et de soutenir les familles dans leurs démarches (guidance parentale précoce de façon efficace et dans un délai rapide). • La création de davantage de places SESSAD renforcés spécifiques autisme en intervention précoce permettant d'intervenir sur les lieux de vie en soutenant les familles.
06104 (au Nord de Nice)			<p>Limite : Aucune structure repérée dans l'accompagnement d'enfants autistes de moins de 6 ans.</p> <p>L'HDJ jeunes enfants situé à Nice assure une couverture territoriale de ce secteur.</p> <p>PEC complémentaire essentiellement libérale (orthophonistes, équipe éducative libérale, neuropsychologues).</p>
06105 (Est de Nice : Menton, etc.)		<p>Un seul CMP réalisant des diagnostics à Menton.</p> <p>Des partenariats développés par le CMP pour le diagnostic : antenne de Nice du CRA (utilisation des outils de diagnostic, formation</p>	<p>Deux acteurs centraux de l'intervention précoce :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le SESSAD Georgette Grouselle ; • Le CMP Partouneaux (agrément).

Département/Territoire	Repérage	Diagnostic	Intervention précoce
		<p>des équipes), Hôpital Lenval et professionnels libéraux (psychomotricité) pour les examens spécialisés.</p> <p>Des besoins de renfort de l'équipe du CMP.</p>	<p>Des articulations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour la PEC : entre le CMP et l'Association "TED à domicile". • Pour l'orientation : le CMP Partouneaux oriente les enfants vers l'HDJ pour la prise en charge. <p>Une PEC complémentaire essentiellement libérale (orthophonie, psychomotricité, éducatrice JE, kinésithérapeute sur Menton, Beausoleil, RCM, Sospel).</p> <p>Limite : Un manque de structures de PEC à l'Est du département.</p>
13	<ul style="list-style-type: none"> • Un rôle central de la PMI. <p>Atout :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Dispositif de repérage précoce des TED mis en place par la PMI 13 en lien avec le CRA. - Le travail d'information et de sensibilisation du CAMSP du CH d'Aubagne vers les professionnels libéraux. 	<p>Présence du CRA et de l'EREA.</p> <p>Limites :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Département caractérisé par une carence au Nord-Ouest (diagonale Martigues-Aix-en-Provence). • Des échelles de diagnostic ADI et ADOS faiblement utilisés par le secteur psychiatrique (hormis à l'HDJ Ste Marguerite). • Une EREA départementale ne couvrant pas les zones au nord du département (pourtour étang de Berre, Aix en Provence) 	

Département/Territoire	Repérage	Diagnostic	Intervention précoce
	<p>Limites : Un niveau de sensibilisation très hétérogène sur le département.</p> <p>Dépistage : Le CHAT :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un outil largement maîtrisé dans le médico-social (6 CAMSP sur 8 et le CMPP Marseillais). - Une seule structure dans le secteur psychiatrique (l'HDJ Sainte Marguerite). 	<ul style="list-style-type: none"> • EREA saturée par les demande sur son territoire d'intervention (liste d'attente importante) <p>Partenariats avec des professionnels extérieurs pour les examens spécialisés : rôle important des CAMSP, des libéraux (orthophonistes notamment), des hôpitaux de l'AP-HM et d'Aix-en-Provence pour les bilans spécifiques complémentaires.</p>	
13 (Marseille)		<p>Atouts :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une équipe dédiée au diagnostic, à l'évaluation et à l'accompagnement précoce (EDDAP) pour les jeunes enfants avec autisme en lien avec la plateforme autisme ARI Marseille Nord. - EREA et CRA situés sur Marseille. <p>L'existence de partenariats pour le diagnostic :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le CAMSP de La Rose/St Louis s'appuie sur l'EREA pour l'ADI et l'ADOS. <p>Des besoins de renfort exprimés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • CMPP marseillais pour augmenter le nombre d'évaluations. • Renforcement de l'EREA à la demande des Camp situés au nord de la ville. 	<p>Des acteurs importants dans la PEC précoce :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La plateforme UMDA ; • L'HDJ de Sainte Marguerite ; • La plateforme autisme de l'ARI - MARSEILLE NORD ; • Le CMPP Marseillais. <p>Des structures ayant mis en place des modalités spécifiques de PEC pour enfants autistes surtout localisées dans les arrondissements centraux et au Sud de la Ville, en dehors du CAMSP du CH Nord.</p> <p>Une Unité d'Enseignement maternelle implantée à Marseille (15ème) au sein de l'Ecole La Bricarde. Elle travaille de</p>

Département/Territoire	Repérage	Diagnostic	Intervention précoce
		<ul style="list-style-type: none"> Partenariat à structurer entre le CMPP Marseillais de l'ARI et l'AP-HM (recherche de comorbidités). 	<p>manière articulée avec les CAMSP orienteurs et entretien des partenariats avec les structures locales et les lieux de soins (hôpitaux de jour, CMPP...) aux moments de l'admission et de la sortie des enfants du dispositif (ULIS, IME, SESSAD, école...).</p> <p>Fréquence de la prise en charge libérale en orthophonie.</p> <p>Limites :</p> <ul style="list-style-type: none"> L'insuffisance de l'offre sur le territoire Difficulté de faire prendre en charge des enfants TSA en présence de troubles associés. Peu de SESSAD spécialisés repérés sur la ville.
13101			<p>Des modes de prise en charge spécifiques pour enfants autistes : au cœur de Marseille, l'unité mobile d'accompagnement et de soutien pour les familles et institutions sanitaires ou médico-sociales (UMDA)</p>
13102 (Sud de Marseille)		<p>L'HDJ Sainte Marguerite : une structure importante de diagnostic (tests ADI et ADOS) qui semble absorber toutes les demandes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Un acteur central : l'HDJ de Sainte Marguerite
13104 (sud-est du département - Aubagne/La Ciotat)		<ul style="list-style-type: none"> Le CAMSP du CH d'Aubagne : principal acteur du diagnostic. A la Ciotat, le CMP réalise des diagnostics et le CAMSP devrait 	<p>Des modes de prise en charge spécifiques pour enfants autistes :</p> <ul style="list-style-type: none"> C.M.P. Aubagne : C.A.M.S.P. D'AUBAGNE :

Département/Territoire	Repérage	Diagnostic	Intervention précoce
		<p>prochainement pouvoir les réaliser (formation en cours)</p> <ul style="list-style-type: none"> Le CMP d'Aubagne ne pose pas de diagnostic mais travaille en articulation avec le CAMSP d'Aubagne et l'EREA pour le diagnostic. <p>Atout :</p> <ul style="list-style-type: none"> La présence d'une EREA intervenant sur ce secteur. Articulations entre le EMS et le secteur de psychiatrie Pas de besoins particuliers repérés sur ce territoire. 	<ul style="list-style-type: none"> CAMSP de La Ciotat :
13105 (nord de Marseille)		<p>Différentes structures de diagnostic :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le CAMSP du CH Nord. Le CMP Villa Jeanne, le CMP Le Canet Le CMP Les Cadeneaux aux Pennes Mirabeau. L'HDJ Le Viaduc (15^{ème}). <p>L'HDJ le Cannet (dans le 14^{ème}) ne réalise pas de diagnostic mais convention avec l'EREA.</p> <p>L'HDJ Plombières (ARI) ne réalisait pas de diagnostics en 2014 par manque de moyens et souhaiterait être renforcé. Sur ce territoire, le CMP Saint Louis (15^{ème} arrondissement) fait également l'objet de demandes de diagnostic non réalisées.</p>	<p>Pas d'agrément mais des modes de prise en charge spécifiques pour enfants autistes :</p> <ul style="list-style-type: none"> HDJ Le Canet HDJ Plombières : <p>Limites :</p> <ul style="list-style-type: none"> Des listes d'attente importantes en amont et en aval (HDJ LE CANET et HDJ Plombières). <p>Des articulations entre acteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> Pour la PEC : <ul style="list-style-type: none"> Entre le secteur 13105 et le C.A.M.S.P. du C.H.U. Nord, SESSAD APAR, l'EDDAP de l'ARI et les HDJ.

Département/Territoire	Repérage	Diagnostic	Intervention précoce
		<p>Partenariats examens spécialisés : articulations entre l'EDDAP de Saint Just et le CAMSP du CH Nord.</p> <p>Des compétences, une maîtrise des outils mais une forte demande nécessitant un renforcement des structures.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Entre l'HDJ Le Canet les parents et les partenaires (école, orthophonistes libéraux voire psychologues libéraux, SESSAD, UE ou IME lorsqu'il existe). <p>Pour l'orientation : l'HDJ le Canet effectue un accompagnement vers les soins somatiques et recours à l'EREA, au CRA ou à l'UMDA⁶ quand cela est possible et nécessaire. Il recherche parfois des places en IME/ SESSAD plus spécifiques.</p>
13106 (nord de Marseille)		<p>Des besoins sont particulièrement marqués :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le CAMSP du CH Ed. Toulouse réalise des diagnostics mais demandes non satisfaites car listes d'attente pour l'accueil global au CAMSP importantes (Camsp renforcé en 2015) • Le CAMSP de La Rose/St Louis ne peut répondre à toutes les demandes de diagnostic <p>Partenariats pour examens spécialisés entre le Camsp Ed Toulouse et les Hôpitaux de l'AP-HM (La Timone ou l'Hôpital Nord)</p>	<p>Des modes de prise en charge spécifiques pour enfants autistes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le CAMSP Ed. Toulouse :: <p>Des articulations entre acteurs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour la PEC : <ul style="list-style-type: none"> • Le CAMSP Edouard Toulouse travaille en réseau avec l'EREA, le secteur 13106 (HDJ, CMP et CMPP), les SESSAD et orthophonistes libéraux. • Le CAMSP de SAINT THYS travaille en lien avec le CRA,

⁶ UMDA : Unité Mobile départementale pour l'autisme.

Département/Territoire	Repérage	Diagnostic	Intervention précoce
		<ul style="list-style-type: none"> Le CAMSP Ed. Toulouse s'appuie d'autres CAMSP (neuropédiatres), des professionnels libéraux (orthophonistes) et les 1ères observations cliniques des partenaires (PMI, professionnels libéraux). <p>Préconisations :</p> <ul style="list-style-type: none"> Besoin de renforcement du Camsp de la Rose /St Louis. 	<p>le pôle de pédopsychiatrie (CMP et HDJ), les libéraux spécialisés dans les TSA (orthophonistes, psychologues libéraux et organise des rencontres avec les lieux de socialisation.</p> <p>Pour l'orientation : Le CAMSP SAINT THYS est en lien pour l'orientation post CAMSP avec l'hôpital de jour, le SESSAD APAR, les CMP et CMPP, les IME.</p>
13107 Vitrolles		<p>Des partenariats importants pour le diagnostic :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le CMP Le Liourat de Vitrolles s'appuie sur le CAMSP de Marignane, les professionnels libéraux (orthophonistes) et le CRA. - Si besoin HDJ de Vitrolles (CPI) s'appuie sur les neuropédiatres des CAMSP et sur le CRA et - Les Hôpitaux de l'AP-HM (La Timone ou l'Hôpital Nord) sont mobilisés au Nord du territoire pour le secteur 13107 (examens spécialisés). 	<p>Des articulations entre acteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans le parcours des enfants : le CPI ne reçoit pas d'enfants directement mais après un accueil en CMP. • Dans la PEC : le CPI travaille avec les CMP, les CAMSP, l'Education Nationale, les orthophonistes en libéral, les psychologues, les éducateurs ABA et le CRA (formations, réunions de synthèse...) • . Le CMP Le Liourat travaille en liens avec le CAMSP, l'EN et le CRA.
13110 (sud de l'Etang de Berre)		<p>Sur ce territoire, seul le CAMSP de Marignane réalise des diagnostics.</p> <p>Limites :</p>	<p>Un seul SESSAD spécialisé autisme : le SESSAD APAR.</p> <p>Des modes de prise en charge spécifiques pour enfants autistes :</p>

Département/Territoire	Repérage	Diagnostic	Intervention précoce
		<ul style="list-style-type: none"> - Les autres structures présentes ne réalisent pas de diagnostic mais font l'objet de demandes. - Le CMPP de Marignane et le CMPP du CH de Martigues ne réalisent pas de diagnostics faute de professionnels formés aux méthodes d'évaluation spécifique. Besoin de formation ces structures qui entendent recruter un orthophoniste et un psychomotricien formés aux méthodes d'évaluation spécifiques. <p>Préconisations : Possibilité d'échange de compétences entre le 13110et le 13107 à développer ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • CMP LE LIOURAT (Vitrolles). • CMPP de Marignane et de Martigues : • Centre de psychothérapie Infantile à Vitrolles. <p>Des articulations entre acteurs pour la PEC : les CMPP de Martigues et de Marignane travaillent en lien avec d'autres structures du secteur (HDJ, CAMSP).</p>
13108 Aix en Provence		<p>Diagnostics réalisés au CMP les Prairies et au CAMSP à Aix en Provence.</p> <p>Des partenariats développés par le CAMSP d'Aix-en-Provence :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation des compétences de neuropédiatres d'autres CAMSP. - Hôpitaux de l'AP-HM et le CH d'Aix-en-Provence (examens spécialisés) 	
13109 Salon Miramas (nord du département)		<p>Les principaux centres de diagnostic sont le CAMSP et le CMP Les Canourgues à Salon.</p> <p>Limites : Les CMP de Salon et Lambesc ne peuvent répondre à toutes les demandes.</p>	<p>Deux acteurs importants de l'intervention précoce :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le SESSAD Jacques Desplats, (association APAR) spécialisé dans la PEC d'enfants autistes.

Département/Territoire	Repérage	Diagnostic	Intervention précoce
		<p>Partenariats outils/diagnostic : L'utilisation des outils de diagnostic le CAMSP de Salon s'appuie sur le CRA, des psychologues scolaires et orthophonistes (en libéral).</p> <p>Des besoins de renfort partenarial au sein de l'intersecteur : Le CMP de Lambesc envisage un rapprochement avec l'intersecteur (HDJ), le CAMSP et le CRA.</p> <p>Préconisations : Renforcement du partenariat entre le CAMSP et l'intersecteur (partage de compétences avec le CAMSP pour réaliser le diagnostic).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le CAMSP de Salon. <p>Des modes de prise en charge spécifiques pour enfants autistes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au CMP de Salon : <p>Des articulations entre acteurs pour la PEC : Le CAMSP de Salon travaille en lien avec le CRA, le secteur 13109, le SESSAD Jacques Desplats, l'Education nationale et les structures petite enfance. Pour les enfants de moins de 6 ans, articulation avec les équipes de CAMSP et les professionnels du secteur libéral. Liens étroits avec l'Education nationale notamment dans le cadre d'un passage au CP.</p> <p>Limites :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Délais d'attente importants sur le SESSAD (ruptures de prise en charge pour certains enfants). • Un adressage quasi systématique au CAMSP par les généralistes, les pédiatres, la PMI (alors que le SESSAD peut recevoir les enfants dès 3 ans). • Un manque d'information des familles confrontées aux difficultés de leur enfant sur le parcours de soin. • Un manque de professionnels libéraux spécialisés.

Département/Territoire	Repérage	Diagnostic	Intervention précoce
			Préconisation : Développer une plateforme d'information pour les acteurs du repérage et les familles sur les dispositifs existants.
13111		<p>Limites :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le CAMSP d'Arles dispose de professionnels formés aux outils spécifiques de diagnostic mais, compte tenu de la demande classique importante, ne peut dégager des temps de travail. <p>Préconisation : renforcer le CAMSP d'Arles seul sur le territoire</p>	Limite : une carence dans la PEC (secteur d'Arles).
83	<ul style="list-style-type: none"> • Un territoire contrasté, des besoins de sensibilisation auprès des médecins pour les territoires les plus éloignés de l'EREA. <p>Dépistage : aucun acteur médico-social n'a été repéré dans l'utilisation du CHAT. Seuls les secteurs 83103 (au centre) et le secteur 83104 déclarent utiliser le CHAT. Une carence à l'ouest du département ?</p>	<p>Besoin de renfort partenarial : Dans le Var, c'est avec le CRA (Marseille et antenne de Nice) que les structures souhaitent développer des partenariats sur le plan diagnostique.</p> <p>Partenariat examens spécialisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans le Var, le soutien du CRA et du CH de Toulon (CHITS). - Peu (ou pas ?) de recours aux libéraux ? <p>Atouts : procédure de soutien au diagnostic mise en place par l'EREA (pour les pôles de pédopsychiatrie) afin sensibiliser les équipes.</p>	<p>Un seul SESSAD situé à Brignoles spécialisé dans l'intervention précoce auprès d'enfants autisme repéré.</p> <p>Des structures développant une PEC spécifique pour enfants autistes surtout concentrées à l'Ouest et à l'Est du département.</p> <p>Limites :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une offre insuffisante de structures spécialisées sur le territoire du Var, en particulier à l'Est du département. • Un déficit de libéraux <p>Préconisation : mise en place d'un SESSAD autisme afin de pouvoir adresser</p>

Département/Territoire	Repérage	Diagnostic	Intervention précoce
			les enfants à des professionnels formés, à partir de l'âge de 3 ans.
83101 (Toulon)		<p>Le CAMPS des établissements varois est le principal centre de diagnostic (utilisation des outils spécifiques)</p> <p>Partenariats diagnostic :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avec le secteur de pédopsychiatrie(HDJ) et le CRA de Nice. - Avec le CHITS situé à proximité pour la recherche des comorbidités. 	<p>Acteur principal développant des modes de prise en charge spécifiques pour enfants autistes : le CAMSP des établissements varois.</p> <p>Deux SESSAD accueillent des enfants autistes de moins de 6 ans sans être spécialisés sur ces déficiences : Sessad Rossetti et Sessad sensoriels des Pep 83</p> <p>Enfants suivis en parallèle par des orthophonistes libéraux ainsi qu'un pédopsychiatre à La Garde.</p> <p>Une UE d'enseignement maternelle à Toulon.</p> <p>Limite : Un manque de professionnels libéraux spécialisés sur ce territoire.</p>
83102 (Ouest du Var : La Seyne-sur-Mer)		<p>Atouts :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présence de l'EREA sur ce pôle. - Personnel commun entre le CAMPS et le CHITS - Le CAMSP : Acteur central du diagnostic précoce de première ligne qui a pu répondre à l'ensemble des demandes en 2014. <p>Limites :</p>	<p>Acteur principal développant des modes des modes de prise en charge spécifiques pour enfants autistes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • CAMSP du CHITS : prise en charge individualisée, ateliers thérapeutiques, guidance parentale à domicile.

Département/Territoire	Repérage	Diagnostic	Intervention précoce
		<ul style="list-style-type: none"> - L'EREA répond aux demandes comme un acteur de 1^{ère} de ligne <p>Partenariats outils/diagnostic :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le CAMSP du CHITS à La Seyne sur Mer s'appuie sur l'EREA et le CRA. <p>Questionnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une proximité de missions entre l'EREA et le CAMSP à interroger. 	<p>A noter : L'IME Présence à la Seyne sur Mer dispose d'un agrément autisme et accueille des enfants de moins de 6 ans.</p> <p>Des articulations entre acteurs pour la PEC : le C.A.M.S.P. DU C.H.I.T.S travaille en articulation avec une orthophoniste en libéral sous convention, coordonne la prise en charge dans la structure de première socialisation (participation aux concertations), intervient en milieu hospitalier (maternité).</p>
<p>83103</p> <p>(Nord /Centre du Var : Brignoles, Saint Maximin, Hyères)</p>		<p>Secteur particulièrement en tension :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Manque de moyens pour le diagnostic (flux vers le 04) dans le haut Var - Pas de couverture par l'EREA du CHITS - Absence de structures de diagnostic au sud du secteur - Recours important au CRA Marseille et son antenne de Nice <p>Les besoins</p> <ul style="list-style-type: none"> - Besoin de formation au diagnostic précoce pour les personnels du secteur de pédopsychiatrie (HDJ L'OASIS et CMP de Saint Maximin). <p>Préconisations</p> <p>Prévoir une équipe (mutualisée ou nouvelle) permettant la réalisation du diagnostic de 1^{ère} ligne pour que l'EREA</p>	<p>Des modes de prise en charge spécifiques pour enfants autistes à Saint Maximin et à Brignoles.</p> <p>Des articulations pour la PEC entre le SESSAD de l'APAJH 83 et l'HDJ du secteur.</p>

Département/Territoire	Repérage	Diagnostic	Intervention précoce
83104 (Est du Var : Fréjus, Draguignan, Saint Raphaël)		<p>soit prioritairement sur les diagnostics de niveau 2</p> <p>Diagnostic : 2 acteurs importants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le pôle de pédopsychiatrie (besoin de renfort même s'il a pu répondre à l'ensemble des demandes). - Le CAMSP du CH de la Dracénie à Draguignan (renforcé en 2015). - Au CAMSP de Saint Raphaël et le CMPP les Magnolias : peu de diagnostics réalisés <p>Partenariats diagnostic/outils :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recours à l'EREA d'Antibes (06) - Recours du secteur 83104 aux compétences d'un neuropsychologue en libéral et au CAMSP de Saint Raphael pour l'examen clinique - Recours par le CMPP Les Magnolias de Saint Raphaël à l'antenne de Nice du CRA pour des évaluations complémentaires (pédopsychiatre, orthophoniste). <p>Besoins de renforts exprimés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Par le pôle de pédopsychiatrie et par le CMPP les Magnolias 	<p>Des modes de prise en charge spécifiques pour enfants autistes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • A Draguignan : le CAMSP du CH de la Dracénie a recourt à des professionnels formés. • A Saint Raphaël, le CAMSP et le CMPP Les Magnolias (PEC pluridisciplinaire, accueil des enfants sur des temps de 1 à 3 heures par des éducateurs (communication, activités ludiques à visée développementale, relation aux autres), travail soutenu avec la famille (consultations pédopsychiatriques). <p>PEC libérale complémentaire essentiellement en orthophonie (convention avec le CAMSP de Saint Raphaël). Un seul médecin pédopsychiatre situé à La Garde.</p> <p>Des articulations pour la PEC entre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le C.A.M.S.P. DU C.H. DE LA DRACENIE, les crèches, les écoles, les libéraux (neuropsychologues, orthophonistes, psychomotriciens...)

Département/Territoire	Repérage	Diagnostic	Intervention précoce
			<ul style="list-style-type: none"> Le CMPP de Saint Raphael et l'école. <p>Limites :</p> <ul style="list-style-type: none"> Au CMPP, les enfants TSA font partie des « urgences d'accueil » et la PEC globale s'en trouve pénalisée par manque de moyens. Un déficit est à signaler sur ce territoire car 10 enfants n'ont pu être pris en charge par le CAMSP de Draguignan faute de places. Aucun mode de prise en charge complémentaire de type SESSAD spécialisé sur l'autisme n'est présent.
84	<ul style="list-style-type: none"> Rôle important des médecins libéraux et de la PMI. <p>Atouts :</p> <ul style="list-style-type: none"> Collaboration entre le CAMSP d'Avignon (Consultation des troubles précoces) et les médecins de la PMI. Des actions de sensibilisation mises en place par l'EREA. <p>Limites :</p> <ul style="list-style-type: none"> Peu d'orientations de médecins libéraux : des besoins de 	<p>Rôle central de l'EREA de Montfavet</p> <p>Limites pour le CMPI Laure de Noves,</p> <ul style="list-style-type: none"> Recours à un professionnel libéral pour les bilans psychomoteurs Recours à l'EREA de Montfavet pour des diagnostic « précis » (niveau 2 ?) <p>Des besoins de renfort au niveau partenarial :</p> <ul style="list-style-type: none"> Avec l'EREA pour l'HDJ Les Lavandes II (84101) et deux CAMSP (Pertuis et Orange). Besoins d'échanges inter-CAMSP (CAMSP de l'ARI à Orange) 	<p>Atouts : l'existence de services spécialisés pour accompagner les enfants TSA (IME, SESSAD, UE maternelle, SACS, CMPI...).</p> <p>L'existence d'une association d'éducateurs en libéral dans le Vaucluse.</p> <p>Limites : un manque de places adaptées aux troubles autistiques est signalé en HDJ à plusieurs reprises, tout comme en établissement médico-sociaux, en particulier en IME (pour la PEC précoce).</p>

Département/Territoire	Repérage	Diagnostic	Intervention précoce
	<p>sensibilisation de ces professionnels.</p> <p>84 : Seul le CMPI Laure de Novès (Avignon) a été repéré dans l'utilisation du CHAT. Un outil à développer dans le Vaucluse ?</p>	<p>Partenariats diagnostic/outils :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Partenariats pour des examens complémentaires au diagnostic : EREA, consultation des troubles précoces, orthophonistes libéraux. <p>Atouts : partenariats diagnostic/intervention :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Partenariat en cours de structuration entre l'EREA et la plateforme « Regards communs » : adressage des enfants vers l'EREA pour le diagnostic avant admission, tout comme le SACS⁷. 	
84 (Avignon)		<p>Acteurs du Diagnostic :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le CAMSP d'Avignon avec la consultation des troubles précoces. Répartition entre le Camps d'Avignon et l'EREA pour les diagnostic complexes en fonction de l'âge (+/- 6 ans). - Le CMPI de Laure de Novès (seul utilisateur de l'ADOS) sur le département <p>Des partenariats existants et à renforcer</p> <ul style="list-style-type: none"> - A Avignon, souhait du CAMSP de développer les articulations avec les HDJ - Recours à des orthophonistes libéraux pour le CMP de Valréas et d'Avignon. 	<p>Des acteurs centraux et nombreux dans l'intervention précoce :</p> <ul style="list-style-type: none"> - A Montfavet, le Pôle Ressource Petite Enfance « Le Petit Jardin » (agrément autisme) et l'HDJ Les Lavandes II (secteur 84101). - L'HDJ la Clarée. - Le CAMSP d'Avignon. - Le CMPI Laure de Novès. - Le SACS situé à Vedène (SESSAD spécialisé sur la méthode ABA). <p>Une Unité d'Enseignement maternelle existe sur le territoire d'Avignon.</p>

⁷ SACS : Service d'Accompagnement Comportemental Spécialisé situé à Vedène (géré par l'association « Pas à pas »). Il propose un accompagnement dans le milieu ordinaire à 12 enfants présentant des déficiences graves de la communication (autisme).

Département/Territoire	Repérage	Diagnostic	Intervention précoce
		<ul style="list-style-type: none"> - Recours du CMPI Laure de Noves à l'EREA pour le bilan psychologique et au CH d'Avignon pour les examens spécifiques (recherche de comorbidité) <p>Besoins de renfort exprimés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Par le CAMSP et la pédopsychiatrie 	<p>Des modes de prise en charge spécifiques pour enfants autistes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • HDJ La Clarée : ateliers communication, socialisation, orthophonie, psychomotricité). • Le Pole ressource petite enfance « Le petit jardin » (La Bourguette) situé à Montfavet : Formation du personnel (PECS, TEACCH, PEP-III, formations collectives...), structuration des activités et aménagement de l'espace, mise en place d'outils issus du Systèmes de Communication Augmentatifs et Alternatifs (CAA), remédiations cognitives, travail spécifique sur les troubles alimentaires de certains enfants avec TSA.
84I01 (Pôle enfant nord)	-	<p>Acteurs du Diagnostic :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Acteur important : le secteur de psychiatrie infanto-juvénile <p>Des demandes auprès du Camsp d'Orange (ARI) qui ne fait pas de diagnostic (renforcé en 2015)</p> <p>Partenariats diagnostic/outils :</p> <ul style="list-style-type: none"> - CMP Valréas : appui sur des professionnels libéraux (orthophonistes) et EREA Montfavet 	<p>Un acteur important de la PEC précoce : le CAMSP de l'ARI (Orange) qui dispose d'un agrément autisme.</p> <p>PEC complémentaire libérale en orthophonie (++) (convention avec le CAMSP) et suivi psychomoteur et éducatif (parfois).</p> <p>D'autres structures de psychiatrie infanto-juvénile accueillent des enfants</p>

Département/Territoire	Repérage	Diagnostic	Intervention précoce
		<p>Besoins de renfort exprimés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renfort de l'ensemble des CMP du secteur - Par le CAMSP d'Orange (renfort en 2015) 	<p>autistes (HDJ et CMP d'Orange et Valréas) mais en plus faible proportion.</p> <p>Des modes de prise en charge spécifiques pour enfants autistes au CAMSP d'Orange.</p> <p>Des articulations pour l'orientation : le CAMSP de l'ARI met en place un relais pour les enfants qui sortent du CAMSP (problème pour les cas les plus difficiles).</p>
84102 (Pôle enfant sud)	-	<p>Acteurs du Diagnostic :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Acteur important : le CMPI Laure de Noves avec des demandes non satisfaites (seul utilisateur de l'ADOS) sur le département. <p>Partenariats diagnostic/outils :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour le CMPI de Laure de Novès : <ul style="list-style-type: none"> o Recours aux professionnels libéraux (psychomoteurs et orthophonistes) o Recours à l'EREA de Montfavet pour des bilans psychologiques et des diagnostic « précis » (niveau 2 ?) - L'HDJ les Amandiers à Avignon s'appuie sur le CRA de Marseille <p>Partenariats examens spécialisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Place du CH d'Avignon 	<p>Des structures non spécialisées mais qui interviennent dans la PEC précoce :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le SESSAD Alain Pujol situé au Thor et son antenne de Carpentras ; - L'ITEP SESSAD 84 à L'ISLE SUR LA SORGUE. <p>En complément, consultations de psychologues (en amont), d'éducateurs spécialisés à domicile (parfois) ou à l'HDJ à la demande du CAMSP, en vue d'une orientation.</p>

Département/Territoire	Repérage	Diagnostic	Intervention précoce
		Besoins de renfort exprimés : <ul style="list-style-type: none"> - Renfort CMPI de Laure de Novès en temps hebdomadaire de psychologues 	
13108 (Sud Vaucluse-Pertuis)	-	Acteurs du Diagnostic : <ul style="list-style-type: none"> - Le CAMSP du Pays d'Aigues situé à Pertuis est le seul centre de diagnostic identifié - Les demandes de diagnostic toutes honorées. Partenariats diagnostic/outils : <ul style="list-style-type: none"> - Recours au CRA de Marseille et l'EREA par le CAMSP du Pays d'Aigue Partenariats examens spécialisés : Place importante du CH d'Avignon. Besoins de renfort exprimés : <ul style="list-style-type: none"> - Renfort du CAMPS en temps d'orthophoniste, de psychomotricien, de psychologue, de pédopsychiatre. 	Un acteur important de l'intervention précoce : le CAMSP de Pertuis qui développe une PEC spécifique pour enfants autistes.

CONCLUSIONS

Les médecins généralistes et les pédiatres occupent une place centrale dans le repérage précoce. Toutefois, sur certains territoires, ils restent encore insuffisamment sensibilisés aux signes d'alerte de l'autisme. Des **systèmes d'information des médecins** restent donc à inventer et généraliser (diffusion de plaquettes d'information aux médecins ou d'affiches explicatives dans les salles d'attente des cabinets médicaux, formation continue à distance).

L'implication des autres acteurs dans le réseau d'alerte est **variable selon les territoires**, en raison d'un **niveau d'information disparate**. **La PMI peut jouer une place importante, en lien avec des actions de formation ciblées** (voir l'expérience intéressante des Bouches-du-Rhône). De même, la **place de l'école est non négligeable selon les territoires** (expérience de la ville de Nice).

Enfin, il faut souligner le **rôle des CAMSP dans le dépistage précoce**, notamment grâce à l'utilisation répandue de la CHAT ou M-CHAT dans ces structures.

L'étude des acteurs réalisant les bilans et évaluations diagnostiques met en évidence la **place centrale des structures de psychiatrie infanto-juvénile dans le diagnostic (centres de type CMP et HDJ) aux côtés des CAMSP**. Toutefois, **des disparités territoriales** apparaissent. Si l'ensemble des acteurs sont en mesure de réaliser des évaluations cliniques, la maîtrise des outils et échelles d'évaluation spécifiques (ADI et ADOS) et la réalisation des examens spécialisés sont variables. C'est souvent en raison des effectifs sur certaines catégories de professionnels qui font défaut ou l'absence de professionnels formés aux méthodes spécifiques. Dès lors, face au manque de moyens, **les besoins de renfort sont importants, tant pour les structures médico-sociales que sanitaires**. Si les financements du plan autisme étaient principalement dédiés au renforcement et à la formation du secteur médico-social, cette étude met également en évidence **des besoins de renfort des structures sanitaires**, notamment pour la formation des professionnels aux méthodes d'évaluation spécifiques. Des nouvelles modalités de financement des structures sanitaires seront donc à explorer.

Il faut souligner **l'importance des partenariats (articulation des compétences) entre acteurs dans l'étape du diagnostic**. Ils se développent surtout **avec les EREA et le CRA pour un soutien au diagnostic** (cas difficiles) ou la réalisation de bilans d'exploration, et **avec le secteur médico-social et les intersecteurs de psychiatrie infanto-juvénile pour des partages de compétences** et une pluridisciplinarité des évaluations.

Il sera important de **s'appuyer sur les réseaux existants**, dans une logique de structuration de l'offre de diagnostic, à partir d'une **mobilisation des ressources déjà présentes et repérées sur les territoires**. Les **pôles de compétences et de prestations externalisés** issues de la démarche « Une réponse accompagnée pour tous » pourront servir de support à ces mutualisations de moyens.

Pour le diagnostic, **le manque de moyens interne incite parfois les structures à orienter systématiquement vers les EREA**. De même, par manque d'information des familles sur le dispositif de diagnostic, elles s'orientent souvent directement vers les EREA ou le CRA pour des diagnostics qui pourraient être posés par des acteurs de première ligne (ce qui entraîne un engorgement de ces structures sur des diagnostics qui ne relèvent pas de leurs compétences). Il est donc nécessaire de **fournir aux familles une information claire et précise sur les structures existantes** pour le diagnostic et la prise en charge.

Par conséquent, **les conditions et les modalités d'orientation vers les EREA pour la réalisation des démarches diagnostiques⁸ seront à diffuser** car elles conditionnent la fluidité des parcours. Elles permettront de mettre en place un réseau structuré positionnant les EREA sur le niveau 2 de diagnostic (diagnostic de « complexité moyenne ») aux côtés des équipes formées aux procédures de diagnostic complexe et à l'usage de l'ADI et l'ADOS⁹. L'objectif étant de permettre un diagnostic précoce de proximité. Ceci est d'autant plus important que **les délais pour obtenir des bilans complets peuvent constituer un obstacle à la précocité des interventions**. L'obtention d'un diagnostic conditionne en effet le déclenchement des aides.

Pourtant, il est nécessaire de **mettre en place une prise en charge adaptée avant l'obtention du diagnostic**. Là encore, les familles se heurtent aux délais d'attente ou à la limite de l'offre.

Certains territoires sont caractérisés par le **manque de structures spécialisées dans la prise en charge d'enfants autistes**, en particulier :

- Dans les Alpes-Maritimes (seulement deux SESSAD orientés autisme sur le territoire, absence de CAMSP à l'ouest, manque de structures de PEC au nord de Nice et à l'est du département) ;
- Les Bouches-du-Rhône (nord de Marseille et certains arrondissements centraux, nord du département (Salon, Miramas, Arles) ;
- Le centre du Var.

Ces zones déficitaires posent la **question de l'équité sur le territoire régional**. La mise en place des interventions précoces et des prises en charge adaptées dépend en effet de l'existence de dispositifs spécifiques aux TED.

En effet, certaines **structures accueillent des enfants autistes**, sans pour autant bénéficier de places ou de moyens spécifiquement dédiés à ce type de public. Parallèlement, des SESSAD accompagnant des enfants autistes sont **spécifiquement autorisés pour ce public**, que l'autorisation concerne toutes les places de la structure ou une partie. Des CAMSP ont en outre pu bénéficier de mesures financières relatives à leur renforcement dans le cadre de la déclinaison du 3^{ème} plan autisme 2013-2017.

A ce titre, l'étude menée montre que **le sous-équipement régional en matière d'offre globale a une incidence tant sur le diagnostic que sur l'intervention précoce de l'autisme**. A l'inverse, lorsque la priorité est donnée aux enfants qui présentent un risque de développer un trouble de nature autistique (dans les CMP notamment), le temps d'attente des enfants présentant d'autres pathologies s'en trouve rallongé.

Cette distinction n'entraîne-t-elle pas un risque de "démobilisation" des ESMS sans agrément spécifique alors même qu'elles disposent des compétences et de modes d'accompagnement dédiés à ce type de public ?

L'autisme engendre des dépenses en matériel et accompagnements divers. Il nécessite notamment la **mise en place d'un accompagnement éducatif soutenu**. Certaines familles se retrouvent sans solutions spécialisées en raison du manque de dispositifs. Face à la pénurie, elles sont contraintes de rechercher des intervenants libéraux. Les familles peuvent également se tourner vers des professionnels libéraux par choix, en raison des méthodes utilisées par ces derniers. Ainsi, à côté des

⁸ Et plus largement des autres acteurs susceptibles d'énoncer un diagnostic.

⁹ Certains CAMSP ou autres équipes hospitalières de CHU (équipes expertes associées au CRA) ou autres dispositifs dédiés avec une pratique de l'ADI et de l'ADOS. Le CRA serait quant à lui positionné uniquement sur le niveau 3 (diagnostic complexe) après adressage des équipes de niveaux 1 ou 2.

intervenants paramédicaux (psychologues ou neuropsychologues, orthophonistes, psychomotriciens), on assiste notamment au **développement de prestations à domicile par des éducateurs spécialisés utilisant les méthodes comportementalistes (ABA)**. Les territoires les plus concernés par la prise en charge libérale sont le département des Alpes-Maritimes (centre et ouest du département) mais la présence d'accompagnement spécialisée par des éducateurs est également mentionnée dans les Bouches-du-Rhône (secteur de Vitrolles) et le Vaucluse.

On se heurte ici au débat de fond entre psychanalystes et comportementalistes alors que des modes de prise en charge mixant cette double approche se développent. En outre, concernant la prise en charge de l'autisme, **un changement de posture est à souligner**. Si les structures sanitaires (CMP et HDJ) sont surtout réputées pour mettre en place des prises en charge « institutionnelles » de nature psychanalytique, l'étude des modes de prise en charge spécifiques pour enfant autistes montrent que s'y développent de plus en plus des prises en charge de type comportementales¹⁰, même si **cette évolution des pratiques est davantage présente dans les structures médico-sociales**, sous l'effet des recommandations de l'HAS de 2012. De plus en plus de CMP développent par exemple des approches comportementales de type Makaton (changement de posture récent). Un HDJ marseillais développe des méthodes d'apprentissage et de développement spécifiques (TEACCH ou PECS dans la classe).

La place croissante des professionnels libéraux dans l'intervention précoce pose différentes questions et en particulier celle du **coût pour les familles**. Des aides peuvent être versées aux familles pour recourir à ces accompagnements. La famille pourra en effet faire valoir ses droits à un niveau d'AAH ou de PCH à domicile. Toutefois, ces aides financières ne peuvent être demandées à la MDPH qu'une fois le diagnostic de TSA posé (que celui-ci soit provisoire ou définitif). La question du financement des accompagnements précoces pendant les délais d'attente du diagnostic reste posée. Certains de ces intervenants (psychologues ABA, psychomotricité, ergothérapie, éducateurs notamment) sont hors champ de l'assurance maladie et représentent des charges financières importantes pour les familles¹¹. A l'avenir, **grâce aux pôles de compétences et de prestations externalisées, qui font actuellement l'objet d'appels à candidatures par les ARS, les prestations de ces libéraux pourront être prises en charge**. Les établissements disposeront en effet d'un budget supplémentaire pour payer les libéraux qui deviendront des prestataires du pôle¹².

Il conviendrait de pouvoir disposer d'une analyse des prestations à domicile par des libéraux au titre de l'AEEH ou de la PCH c'est-à-dire des aides humaines et leur coût, comparativement à une prise en charge en structure médico-sociale.

Enfin, la question de la **qualification de ces professionnels** se pose légitimement, tout comme le manque de visibilité sur leurs pratiques. A ce titre, des dispositifs d'harmonisation des pratiques des libéraux développés dans les Alpes-Maritimes seront à encourager (charte des libéraux). Il faut noter que certains dispositifs tentant d'organiser cette prise en charge libérale et/ou à domicile se développent en parallèle : association de libéraux dans le Vaucluse, services d'aide à domicile dédiés aux publics autistes (association TED à domicile).

Enfin, comme pour le **diagnostic, l'étude montre l'importance des partenariats pour l'intervention, notamment entre la psychiatrie et le médico-social et les professionnels libéraux**. Il conviendra

¹⁰ De type psycho-éducatives (ABA, PECS) ou développementales. Source : <http://www.egalited.org/PEC.html>

¹¹ Elles peuvent être prises en compte par la MDPH dans le cadre de l'AEEH ou de la PCH mais des inégalités territoriales sont observées à ce sujet.

¹² Les familles ayant déjà recours à ces professionnels pourront les proposer au pôle.

d'interroger le rôle que pourront jouer les futures plateformes de services dans la structuration et l'organisation de ces partenariats.



6 rue d'Arcole 13006 MARSEILLE
Tél 04 96 10 06 60 – Fax 04 96 10 06 69
contact@creai-pacacorse.com